



Nom de l'organisme : Périgord Evasion

Période : 26 juillet au 9 août 2021
9 août au 23 août 2021

Tranches d'âges : 7/10, 10/14, et 14/18ans

Séjours Multi-activités

Projet pédagogique

Anne-Lise LESIGNE



Périgord Evasion

Le Bourg

24320 Bertric Burée

Téléphones : 0553903982/0613400922/0680584817

Email : perigordevasion@gmail.com

Facebook : [Périgord Evasion](#)

INTRODUCTION :

Dans une société en évolution permanente, où les jeunes ont souvent du mal à trouver des repères, il me semble primordial de les aider à développer deux qualités essentielles : le respect et le sens des responsabilités.

Le respect, qu'il soit du matériel, de l'environnement, de soi, des autres, etc..., se nourrit avant tout de tolérance et d'ouverture aux autres.

Le sens des responsabilités s'acquiert principalement par la possibilité laissée à l'individu d'être autonome dans un cadre défini et compris, donc admis. C'est en effet un signal fort de la confiance qu'on lui porte, développant ainsi la confiance que lui-même se porte, tant pour surmonter les obstacles de la vie, que pour trouver sa place dans le groupe social.

Dans cet esprit, les colos de Patou sont des espaces spécifiques, en ce qu'ils donnent comme objectif de concilier la notion de vacances et celle d'éducation. En effet, nous ne devons pas nous considérer comme un club de loisirs où de « gentils organisateurs » se contenteraient de distribuer des activités à des consommateurs passifs.

Nous devons au contraire poursuivre les objectifs définis ci-dessus tant par l'organisation de la vie collective, que par le type d'activités proposées.



LE PROJET EDUCATIF PERIGORD EVASION :

Voir annexes.

INFRASTRUCTURES :

LE SÉJOUR

ORGANISATEUR : Association Périgord Évasion

TYPE DE CENTRE : centre en dur en lisière d'un pittoresque petit village du Périgord.

LIEU : Maison Familiale et Rurale, 24600 - Vanxains

PUBLIC : - enfants, ados et pré-ados de 9 à 18 ans

- enfants de diverses provenances géographiques et sociales.
- capacité d'accueil : 90 jeunes + encadrement.



ACTIVITÉS PROPOSÉES

- les activités à la carte choisies chaque jour par le jeune parmi les propositions du jour : paintball maison, baignades en rivière accrobranche, ventrigrisse, initiation au jonglage, tir à l'arc, archery game, grands jeux, sports collectifs, etc ...
- la journée « air et eau » sur une base nautique : activités nautiques et de plein air, labyrinthe végétal, disc-golf, accrobranche, pique-nique, etc ...
- petites randonnées pédestres à travers les magnifiques paysages du Périgord, à la découverte d'une nature sauvage et préservée, autour de grands jeux, qu'ils soient de piste ou d'orientation.
- soirées à thème : contes, magie, rire, musique et danse, karaoké, cinéma, ...
- sans oublier nos barbecues au centre, nos hamburgers maison, nos grasses mat' du Dimanche avec buffet brunch jusqu'à 14 heures, et quelques surprises ...
- ouverts en permanence : une salle « jeux de société » et notre espace « mangas », à la fois bibliothèque et atelier de création graphique.



Toutes les activités sont encadrées par des intervenants professionnels ou des animateurs spécialisés.

LE CENTRE

La MFR du Ribéracois fonctionne à l'année comme établissement d'enseignement en alternance, et accueille tous ses élèves en internat.



Elle est équipée comme suit :

- 26 chambres de 2x2 lits superposés, chacune équipée de lavabo, douche et wc.
- 2 chambres adaptées au handicap.
- 2 chambres d'isolement.
- 1 infirmerie, avec lit médicalisé.
- 1 lingerie.
- 1 CDI.
- 1 salle informatique avec une vingtaine d'ordinateurs, internet et WIFI.
- 4 salles d'activité.
- 1 foyer.
- 1 cuisine collective.
- 2 salles à manger.
- 1 terrain multi-sports.
- de grands espaces verts.



L' ENCADREMENT

Il est assuré par une équipe dynamique et homogène, dont la composition, à effectif complet, est la suivante :

- La directrice : Anne-Lise LESIGNE.
- Une adjointe – assistante sanitaire : Patricia BONNET
- Un intendant économiste : Christian BONNET.
- De 4 à 6 animateurs (trices) selon l'effectif.

- Un cuisinier.
- 2 personnels de service.
- Les intervenants, prestataires ponctuels.



LE MATÉRIEL

Hormis le matériel directement lié à l'intendance, le centre dispose des équipements suivants :

- trois véhicules minibus.
- jeux de société.
- jeux d'extérieur.
- une bibliothèque.
- un foyer salle multimédia.
- des jeux de foyer (baby-foot, ping-pong, etc...).
- un ventrigrisse géant.
- un archery game.
- un circuit de jeux traditionnels en bois.
- sono et jeux de lumière.
-



LE RÔLE DU DIRECTEUR

Les séjours de vacances sont de véritables espaces d'éducation des enfants et des adolescents. En complémentarité avec la famille et l'école, ils proposent de multiples expériences de loisirs qui contribuent à leur développement et leur épanouissement.

Le directeur ou la directrice élabore un projet pédagogique en veillant à associer et prendre en compte tous les publics (enfants, animateurs, parents...).

Il ou elle est garante de la qualité des projets d'animation et des activités proposés aux enfants et aux adolescents, ainsi que de leur bien-être et de leur sécurité tout au long du séjour.

Il ou elle anime et forme l'équipe d'animateurs et d'animatrices en facilitant l'expression de chacun et en créant les conditions d'un fonctionnement démocratique.

Il ou elle organise, gère l'accueil collectif de mineurs en se référant aux valeurs et au projet éducatif de l'organisateur.

Il ou elle veille aux bonnes relations entre les individus, organise l'information et la communication et sollicite des partenariats en s'appuyant notamment sur le potentiel éducatif du territoire.

Être directeur ou directrice c'est assumer une fonction rémunérée qui permet d'agir pour l'enfance par l'éducation, en exerçant un rôle valorisant qui offre l'occasion de partager ses savoirs et ses passions, tout en développant des compétences utiles tout au long de son parcours personnel, social et professionnel.

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur, que l'on peut d'ailleurs définir tout autant comme « adulte référent » que comme « éducateur », est un maillon-clé de la chaîne Adultes - Jeunes.

Il est responsable des jeunes qui lui sont confiés, et doit pouvoir en répondre à tout instant. Il se doit de respecter et de faire respecter les règles de sécurité, en y insérant les règles de la vie collective, et en veillant à l'aspect matériel de la vie de ceux dont il a la charge.

Il doit, pour tous les moments de la vie, développer chez les jeunes le sens de la responsabilité dans leurs attitudes et leurs actes vis-à-vis du fonctionnement du centre et des autres membres de la collectivité.

Il a donc, pour le jeune, un rôle essentiel de guide dans le respect des locaux et du matériel, mais aussi dans celui, primordial, de ses co-pensionnaires et de l'équipe d'encadrement.

L'animateur, choisi au départ pour sa maîtrise de telle ou telle activité, doit être capable de développer sa polyvalence. Il travaille en équipe, et partage avec elle savoirs et compétences. Cette collaboration, basée sur un sens aigü de la communication et une curiosité toujours en éveil, doit l'amener à découvrir, puis à maîtriser, des domaines d'activité nouveaux, correspondant aux attentes du public qu'il encadre, et présentant un réel intérêt pédagogique. Il doit donc toujours, en somme, avoir à l'esprit le souci d'enrichir les autres, en s'enrichissant d'eux.

Pour conclure, l'animateur, dans sa mission, se doit d'être réaliste mais ambitieux, confiant sans naïveté, amical sans démagogie, ferme sans dureté, exigeant mais compréhensif, modèle sans orgueil, accompagnant et aidant sans « assister », leader sans étouffer, interventionniste et censeur sans dévaloriser, sécurisant sans materner, garant d'un équilibre bien dosé entre liberté, sécurité, contraintes, droits et devoirs.

Pour la « fusée Jeune », il doit être une « rampe de lancement » performante et efficace vers son orbite d'adulte épanoui, responsable et solidaire.



OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS

OBJECTIF GENERAL N° 1 : permettre le développement global des jeunes.

- **Objectif opérationnel n° 1** : respecter un rythme de vie de vacances :

- mettre en place un réveil adapté, en veillant à établir un roulement entre les groupes débutant une activité.
- proposer des plages horaires de repas, pendant lesquelles chacun vient se restaurer au moment de son choix.
- respecter les besoins de chacun en matière de repos, de farniente, et d'activités non organisées.
- équilibrer la programmation des activités sur toute la durée du séjour.



- **Objectif opérationnel n° 2** : veiller au respect par les jeunes des règles d'hygiène et de sécurité

- faire du repas un temps éducatif et convivial où chacun viendra autour de la table pour y goûter des plats savoureux dans une ambiance détendue.
- appliquer au mieux les notions d'équilibre alimentaire, y compris lors des repas éventuellement pris à l'extérieur.
- rappeler régulièrement aux jeunes les règles élémentaires d'hygiène et de santé (lavage des mains, des dents, etc...) .
- mettre en place un temps de douche quotidien.
- proposer aux jeunes un horaire de coucher consenti et raisonnable. Celui-ci sera établi en début de séjour lors de la première réunion avec les jeunes, et devra paraître à tous le plus juste possible.

- Objectif opérationnel n° 3 : favoriser l'autonomie de chacun :

- mettre en place une ou deux « agora » hebdomadaires où chacun pourra dégager les points positifs et négatifs du temps de séjour écoulé, en s'exprimant et en écoutant l'autre.
- faire participer les jeunes aux tâches de la vie quotidienne : rangement des locaux après les activités, maintien des chambres en état correct.
 - proposer aux jeunes qui le désirent de préparer et d'animer des activités, avec mon aide et celle des animateurs.
 - permettre une participation choisie aux activités par la mise en place de modes d'inscription adaptés.



Objectif opérationnel n° 4 : ouvrir les jeunes à de nouvelles activités :

- organiser des activités de plein air.
- développer des activités culturelles liées aux spécificités locales et régionales.

Objectif opérationnel n° 5 : favoriser l'expression de chacun (e) :

- permettre aux jeunes d'exprimer leurs idées ou leur humeur chaque jour, afin d'orienter si nécessaire les journées suivantes (mise en place d'une boîte à idées, entretiens avec moi ou mon adjointe, etc...).
- organiser des activités développant toutes formes d'expression : orale, écrite, artistique, corporelle, ...



OBJECTIF GENERAL N° 2 : donner au jeune des points de repère structurants.

Objectif opérationnel n° 1 : établir un planning de journée accessible à tous.

- permettre à chaque jeune de connaître le programme de la journée à venir, grâce à un affichage clair et ludique.
- prendre chaque jour la parole pour présenter la journée et donner quelques détails ou explications si nécessaire.
- respecter le désir occasionnel que peut avoir un jeune de ne rien faire.



Objectif opérationnel n° 2 : assurer un encadrement homogène et efficace.

- désigner, pour chaque chambre, un animateur référent chargé pour celle-ci du bon respect des règles de la vie quotidienne.
- former ensemble une équipe homogène : chaque animateur devra au minimum organiser et conduire une veillée afin que tous les éléments de l'équipe soient actifs et bien présents auprès des jeunes. Rappelons que l'équipe d'encadrement est « une et une seule », et que chacun de ses membres est solidaire des autres. Nous ne sommes pas les copains des jeunes, mais leurs référents, voire même leurs modèles, et il nous appartient de nous comporter comme tels. Ainsi, nous devons absolument nous interdire toute altercation ou geste d'humeur en présence de ceux dont nous avons la charge. L'équipe doit donner aux jeunes l'image, et donc le goût, de la vérité, de la tolérance, de l'objectivité, du respect de l'autre, de l'autonomie dans un environnement collectif. C'est le Directeur qui assume le rôle de Chef d'Orchestre de l'équipe. C'est lui qui impulse, qui donne les orientations, qui veille à la bonne exécution des consignes, qui arbitre les litiges et définit la ligne de conduite en dernier ressort. C'est lui aussi qui aide et soutient « ses » anims en cas de difficulté ou de passage à vide, mais qui peut aussi avoir à les sanctionner en cas de dérapage. D'où la nécessité de prendre chaque jour le temps de préparer le lendemain et de régler les éventuels problèmes. Ceci peut être fait pendant la journée et individuellement en fonction de l'emploi du temps de chacun, ou plus généralement le soir à l'occasion d'une réunion de travail détendue, mais dense, et qui ne s'éternise pas.

En effet, il est absolument primordial pour chacun de savoir s'assurer un repos indispensable. On voit trop souvent des équipes d'encadrement perdre au fil du séjour à la fois leur bonne humeur et leur efficacité, et ceci uniquement par accumulation de fatigue. Car s'il est bon de se souvenir que les jeunes qui nous sont confiés sont en vacances, il est tout aussi important de bien prendre conscience que ce n'est pas le cas de l'encadrement. Le bon animateur, s'il veut être également performant pendant tout le séjour, doit absolument se préserver de vraies nuits de sommeil, et non pas s'éterniser dans des réunions interminables, dont l'efficacité est bien souvent inversement proportionnelle à la durée. Il appartient aussi au Directeur de veiller à cela, dans l'intérêt bien compris de tous, vacanciers comme animateurs.



OBJECTIF GENERAL N° 3 : faire découvrir et apprécier les multiples aspects de la vie collective.

Objectif opérationnel n° 1 : favoriser la socialisation, en encourageant chacun à accepter les contraintes générées par la vie en collectivité.

Objectif opérationnel n° 2 : définir entre les jeunes et l'équipe d'animation un contrat moral qui doit établir entre tous :

- le respect de l'autre et de soi-même (croyance, culture, habitudes alimentaires, langage, ...).
- l'éducation à la citoyenneté, à l'initiative et à la créativité.
- l'ouverture aux autres et l'éveil des curiosités.
- le respect des horaires de temps calme.
- le respect du matériel, collectif comme personnel.
- le respect des consignes de sécurité et de vie commune (portable, bruit, ...)
- le respect de l'environnement, tant humain que naturel.

CONCLUSION :

Pour atteindre ses objectifs pédagogiques, le directeur doit savoir s'entourer, par ses choix et ses orientations, d'une équipe homogène et motivée. Il y parviendra d'autant mieux qu'il saura lui insuffler ces quelques idées-forces :

Sécurité
Confiance
Dialogue
Expression
Découverte
Progrès
Relation
Création
Développement
Respect

**Jeu
Plaisir
Repos
Écoute
Responsabilité**

Bon séjour à toutes et à tous.

